

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

MEILLEURE COPIE

Concours interne de **TECHNICIEN·NE PRINCIPAL·E** **DE 2^E CLASSE TERRITORIAL·E**

Session 2016

Spécialité *Ingénierie, informatique et systèmes d'information*

ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

Question n° 01 :

1A. Expliquez les apports de l'usage d'une signature électronique et d'un parapheur électronique.

Quelle sont les principales fonctionnalités d'un parapheur électronique !

La dématérialisation des échanges administratifs permet le transport des données dans un flux unique (comptables, pièces justificatives) après signature électronique. Elle permet aussi la réduction du nombre d'étapes dans la gestion, saisie, validation et transmission des données financières, comptables, administratives et juridiques.

Ainsi, la signature électronique amène une confiance dans les échanges numériques. En effet, ils présentent un cachet et un horodatage qui amène une grande sécurité technique.

Dans ce cadre de confiance, les relations avec les partenaires sont enrichies. De plus, cet outils est en totale conformité réglementaire avec les cadres juridiques des lois françaises et européennes et du référentiel général de sécurité, et garantit une sécurité accrue des identités numériques et de l'authenticité des actes.

Les conséquences de cet usage sont multiples. En effet, cette réponse à de nouveaux besoins dans les processus de gestion et dans les flux de données amène une nécessité de conduite du changement auprès des utilisateurs. Elle se traduira par la création de support type, par l'organisation de formations pour intégrer les nouvelles méthodologies et la mise en place d'audits internes préalables pour réaliser l'inventaire des modifications dans les usages au travers une étude d'impact.

Cet usage aura également pour conséquence le besoin de l'établissement d'un accord local pour la télé-transmission par la préfecture qui fournira une convention avec nomenclatures définies.

La collectivité devra également être équipée d'un certificat (RGS**) qui devra être mis à jour. Il permettra l'authentification de l'identité de celle-ci. Il faudra également effectuer une remise à plat du circuit de validation et trouver les budgets pour la mise en place de cette « Full Demat » ou dématérialisation totale grâce aux certificats, outils de signatures et parapheur électronique, validés par la DGFIP.

1B. Quelles sont les principales fonctionnalités d'un parapheur électronique ?

Le parapheur électronique présente une interface unique alors que les procédures de gestion sont variées.

Il a une fonction de signature électronique et de génération d'archive. Cette capitalisation est produite par l'encapsulation des données puis la génération de fichiers PDF non modifiables, indiquant les détails des actions de dématérialisation effectuées.

Il permet également la vérification des acteurs et signataires et la délégation de visas.

Il sécurise donc complètement les échanges électroniques en terme d'identité, de droits, de confidentialité, d'horodatage, ainsi que les échanges lors des traitements des procédures de gestion.

Question n° 02 :

2A. Décrivez l'architecture technique en mode S.A.A.S.

En mode S.A.A.S. (Système as a Service), l'outil de dématérialisation utilisera un flux unique de bout en bout.

Le parapheur électronique fonctionnera de manière autonome comme un serveur virtuel ou physique pour réaliser les tâches qui lui sont adressées.

Cet hébergement peut être délégué à un prestataire externe qui permettra les télé-transmissions.

Il peut être hébergé en interne et être joint comme une application WEB en interne ou en externe à travers un pare-feu et des autorisations définies dans un annuaire.

2B. Expliquez les avantages et inconvénients d'un fonctionnement en mode S.A.A.S.

Ce mode a pour avantage de respecter les obligations réglementaires, d'assurer la sécurité des échanges et de simplifier l'accès aux données traitées par une organisation assurée via le logiciel.

Les procédures étant déjà mise en place et validée en terme de conformité, le développement et donc l'investissement peuvent être évités en prenant soin d'évaluer le coût de fonctionnement en mode S.A.A.S.

Le paramétrage de la solution faisant l'objet d'un accompagnement par les développeurs externes, il apparaît très facile de la mettre en place.

Les inconvénients résident dans le fait de devoir adopter les procédures existantes dans un souci de mise à jour. Les coûts de fonctionnement peuvent ainsi être importants si des certificats sont fournis au travers de la solution.

De plus, techniquement, le maintien de service est à anticiper en terme de maintenance évolutive pour éviter les pannes qui toucheraient tous les acteurs et utilisateurs de la solution. La gestion LDAP/AD enregistrant des données utilisateurs dans l'annuaire de l'application devra être mise en conformité et l'intégrité des données devra pouvoir être vérifiée.

Question n° 03 : Décrivez les interfaces à mettre en œuvre entre le parapheur électronique et les logiciels métiers.

Cet outil de validation et de circulation des documents et des flux métiers, leur signature électronique et leur archivage nécessite la mise en place d'interfaces.

Il comportera une interface de gestion de contenu intégrant les fonctions de signature électronique et leur archivage. Il correspond à une interface optimisée à la fois pour la gestion interne des procédures et pour les télé-transmissions externes.

Il comporte une interface d'identification de l'utilisateur au travers un annuaire central régissant des droits.

Il contient également une librairie de webservices génériques qui, une fois mise en œuvre, gèrera la saisie des formulaires adoptés dans les applications métiers.

Il comprendra également une interface de cryptographie utilisée pour la signature électronique en fonction de clefs privées au niveau de l'utilisateur, garantissant l'identification au travers le certificat établi.

Enfin, le parapheur électronique contient une interface permettant le hachage des données, la cryptographie asymétrique pour un calcul (RSA) amenant la signature électronique dans le progiciel métier.

L'ouverture et le déploiement seront possibles sur la plupart des architectures car le parapheur électronique intègre une administration fonctionnelle et technique avec un moteur de modélisation de procédures.

Question n° 04 : Gestion de projet

4A. Quelles sont les phases à prendre en compte ?

Pour mettre en place ce projet, il faudra la conduite d'une phase de préparation. Elle comportera une étude d'opportunité mesurant la viabilité du projet et la qualité de la réponse aux besoins.

Elle débouchera sur l'établissement d'une lettre de cadrage et la nomination d'un groupe projet, ainsi que d'un responsable de projet faisant l'objet d'une lettre de mission.

Il sera nécessaire d'établir un dossier de faisabilité validé par un comité de pilotage après inventaire des besoins et étude des différents scénarios ainsi qu'une étude détaillée des besoins fonctionnels aboutissant sur un cahier des charges fonctionnelles ; enfin une étude technique définitive précisera les clauses techniques particulières dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

La seconde phase devra faire l'objet d'une organisation particulière pour la réalisation du projet à l'aide d'outils d'itemisation (OT), d'analyse (PERT) et de planification du déploiement (GANTT). Cette phase de développement, suivie grâce aux tableaux de bord et rapport d'avancement amènera au choix d'une solution validée qui correspond techniquement aux besoins.

Il sera également nécessaire de réaliser une mise en conformité des données techniques existantes et de prévoir une adaptation à l'architecture technique retenue en fonction d'un modèle logique.

La dernière phase de fin de projet mettra en place l'expérimentation de la solution dans un site pilote. En fonction des résultats obtenus et des retours des utilisateurs tests, il pourra être envisagé une généralisation du déploiement de la solution avec une montée en charge progressive.

Enfin, il pourra être réalisé une mise en production définitive avec conduite du changement. En effet, il faudra que soient fournies toutes les documentations ou référentiels de base aux utilisateurs. Des séances de communication, de formation et d'accompagnement des utilisateurs seront nécessaires en vue d'une capitalisation efficace de l'ensemble des éléments matériels et immatériels liées au projet.

4B. Quels sont les acteurs ?

Nous pouvons distinguer dans un premier lieu le comité directeur du projet en charge des grandes orientations stratégiques et de l'expression des besoins. Il est composé de représentants de la Direction Générale.

Nous pouvons noter aussi la nomination d'un comité de pilotage, composé de représentants organisationnels qui valide les dossiers d'études. Interviendra également le groupe projet, composé de personnels des directions et services, pour réaliser les études, les vérifications, le développement d'interfaces si nécessaire, et le déploiement de la solution.

Nous pouvons noter l'importance du chef de projet/responsable projet, qui managera les équipes, planifiera les tâches, tiendra les réunions et définira les priorités.

Notons que les utilisateurs finaux, que sont les élus et la Direction générale, auront un grand rôle à jouer dans les retours d'expérience, demandes de maintenances correctives ou évolutives.

Enfin, notons les actions de partenaires, prestataires, fournisseurs, experts, fournissant une expertise technique et des solutions qui sont indisponibles en interne.

4C. Quelles sont les incidences financières ?

La tenue et la mise en œuvre de ce projet nécessitera de trouver des financements pour la remise à plat du circuit de validation. De plus certaines dépenses de fonctionnement sont à prévoir pour, par exemple, le renouvellement des certificats expirés ou dans le cas de changement de personnels identifiés.

Nous pouvons noter en revanche des économies directes liées à la suppression des impressions papier, de l'affranchissement des plis, du stockage et de l'archivage grâce aux envois électroniques.

Enfin, l'optimisation des processus, générative automatique de contrats, et la disponibilité des documents fournissent un gain de temps considérable sur les traitements.